

**DECRET N° 2004-116 DU 10 MARS 2004**

Portant nomination de directeurs techniques  
du Ministère Chargé des Relations avec les  
Institutions, la Société Civile et les Béninois  
de l'Extérieur.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- Vu** le décret n° 2003-209 du 12 juin 2003 portant composition du gouvernement ;
- Vu** le décret n° 99-515 du 02 novembre 1999 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère Chargé des Relations avec les Institutions, la Société Civile et les Béninois de l'Extérieur ;
- Sur** proposition du Ministre Chargé des Relations avec les Institutions, la Société Civile et les Béninois de l'Extérieur ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 25 février 2004 ;

**DECRETE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Sont nommées directeurs techniques du Ministère Chargé des Relations avec les Institutions, la Société Civile et les Béninois de l'Extérieur, les personnes dont les noms suivent :

Directeur des Relations avec les  
Institutions : Monsieur Mathieu MAWANI

Directeur de la Société Civile : Monsieur Darius AWOHOUEJJI

Directeur des Béninois de l'Extérieur : Monsieur Gervais N'DAH SEKOU

Directeur de la Documentation et de la Communication : Madame Bernadette S. AGBOSSOU.

**Article 2** : Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

**Mathieu KEREKOU.-**

Le Ministre des Finances et de l'Economie,

Le Ministre Chargé des Relations avec les Institutions, la Société Civile et les Béninois de l'Extérieur,

**Grégoire LAOUROU.-**

**Alain F. ADIHOU.-**

**AMPLIATIONS** : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MFE 4 MCRI-SCBE 4 AUTRES MINISTERES 19 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSN-IGAA 3 UAC-ENAM-FASJEP 3 UNIPAR-FDSP 02 INTERESSES 4 JO 1